

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Objectifs pédagogiques :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention ; - Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail.

Personnes concernées et prérequis :

Personnes concernées :

- Tout personnel de l'entreprise sensibilisé aux questions de sécurité et de prévention des risques ;
 - La formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes.
- Prérequis des participants : Aucun.

Intervenant :

Formateur sauveteur secouriste du travail.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Durée : 14 heures, soit 2 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes et moyens pédagogiques / techniques : - Apports théoriques illustrés par des exercices pratiques avec utilisation de matériel spécifique : mannequin (adulte-enfant-nourrisson), DAE, matériel de simulation, plan d'intervention SST ; - La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes ;
- Remise des aide-mémoires SST ;
- Formation conforme au document de référence INRS et aux référentiels d'activités de compétence et de certification.

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test de mise en pratique, bilan de formation.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

Formation soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail : déclaration sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.

CONTENU DE LA FORMATION

PREVENTION

Etre capable de :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de son entreprise ;
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention ;
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

SECOURIR

Etre capable de :

- Réaliser une protection adaptée ;
- Examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action ;
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement ;
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée :
- victime saigne abondamment (et cas particuliers) ;
- victime s'étouffe ;
- victime inconsciente qui respire ;
- victime ne répond pas et ne respire pas ;
- victime se plaint d'un malaise ;
- victime se plaint d'une plaie ;
- victime se plaint d'une brûlure ;
- victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements.

MISE EN SITUATION

Chaque cas concret est adapté aux risques spécifiques de la profession (BTP, industrie etc.)

RECYCLAGE TOUS LES 2 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr.